

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février 2020 est de **144 865 (+ 609 depuis vendredi 25 juin)** ainsi répartis :

- **67 125 (+ 228 depuis vendredi 25 juin)** personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- **24 059 (+ 167 depuis vendredi 25 juin)** personnes résidant dans le Finistère ;
- **30 938 (+ 134 depuis vendredi 25 juin)** personnes résidant dans le Morbihan ;
- **22 743 (+ 80 depuis vendredi 25 juin)** personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **24** (-1 depuis **vendredi 25 juin**) en service de réanimation ;
- **305** (-17 depuis **vendredi 25 juin**) autres modes d'hospitalisation ;
- **8 001** (+40 depuis **vendredi 25 juin**) ont regagné leur domicile ;
- **+ 2 décès** à déplorer depuis **vendredi 25 juin** (soit **1 652 décès** au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

Point de situation EHPAD :

- **840 épisodes COVID-19** ont été déclarés en EHPAD
- 334 résidents y sont décédés (données cumulées depuis le 1^{er} mars 2020)

→ *Les données détaillées sur les indicateurs sanitaires se trouvent désormais en annexe*

POINT VACCINATION



La couverture vaccinale de la population bretonne est de **56 %** (au moins une dose tout âge confondu).

Au 30/06,

3 000 497 vaccinations
ont été effectuées :

- 587 326 dans les Côtes d'Armor
- 846 011 dans le Finistère
- 874 138 en Ille-et-Vilaine
- 693 022 dans le Morbihan

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
- www.bretagne.ars.sante.fr

ACTUALITES

COVID-19 : face à la circulation du variant Delta, l'ARS Bretagne appelle à la vaccination

Le variant Delta progresse de façon exponentielle dans le monde, dont l'Europe, où il est responsable d'un rebond épidémique important au Royaume Uni. Ce variant impacte plutôt les personnes jeunes non vaccinées. En France, il représenterait désormais 19 % des nouvelles contaminations à partir de l'analyse des criblages réalisés sur les prélèvements positifs recherchant la mutation L452 R associée au variant Delta. En Bretagne, à ce jour, ce sont 33 cas qui présentent la mutation L 452R, soit 13 % des tests positifs effectués.

Le variant Delta présente **un risque de contagiosité deux fois plus important.**

Les investigations menées par l'ARS Bretagne dans le cadre du contact-tracing témoignent en effet d'une diffusion rapide des contagions. A partir d'un premier cas positif, présentant la mutation L452R, ce sont près de 23 personnes qui ont été dépistées également positives en 8 jours seulement. Ces contaminations initialement dans le milieu professionnel ont généré des cas positifs dans la sphère familiale et privée. **L'ensemble de ces personnes présentent la mutation L452R, dont les prélèvements ont été transmis au séquençage, ne sont pas vaccinées.**

Face au variant Delta : la vaccination

Si les indicateurs sanitaires sont en amélioration depuis plusieurs semaines, l'épidémie peut reprendre rapidement liée à la circulation active du variant Delta. **L'ARS Bretagne invite la population à continuer à se faire vacciner massivement, rapidement, et sans attendre.**

La vaccination est efficace contre ce variant avec **70 % de protection contre les formes graves après la première dose et plus de 90 % après la seconde injection, quel que soit le vaccin.**

C'est donc maintenant que tout se joue. Il faut mettre toutes les chances de notre côté pour éviter la diffusion de ce variant et une nouvelle dégradation de la situation épidémique.

Avant les vacances, la vaccination est encore possible

Pour celles et ceux qui ont d'ores et déjà programmé leurs vacances, il est encore possible de disposer des deux injections pour les vaccins à ARN messager (Pfizer et Moderna) avant votre départ. En effet, désormais **le délai entre deux doses s'étend de 21 à 49 jours.** De nombreux créneaux sont disponibles dans les centres de vaccination en Bretagne.

Les professionnels de ville (pharmaciens, médecins et infirmiers) sont également fortement mobilisés pour effectuer les vaccinations.



Vaccination COVID-19 : l'ARS poursuit sa campagne auprès des bretons

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne



**POUR CONTINUER À EN PROFITER,
VACCINONS-NOUS !**

Retrouvez la liste des centres de vaccination sur www.sante.fr
Vaccination possible par un **médecin, un pharmacien, un infirmier...**

www.ars.bretagne.sante.fr

C'est donc maintenant que tout se joue. **Mettons toutes les chances de notre côté pour éviter la diffusion de ce variant et une nouvelle dégradation de la situation épidémique.** Pour celles et ceux ayant d'ores et déjà programmé leurs vacances, il est encore possible de disposer des deux injections pour les vaccins à ARN messager (Pfizer et Moderna) avant le départ.

Les centres de vaccination sont ouverts tout l'été. Les professionnels de ville (pharmaciens, médecins et infirmiers) vaccinent également.

Découvrez le film de la campagne et téléchargez les affiches sur :

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/vaccination-covid-19-lars-poursuit-sa-campagne-aupres-des-bretons>

Les dernières étapes du déconfinement sont amorcées depuis le dimanche 20 juin. Si les indicateurs sanitaires sont en amélioration depuis plusieurs semaines, l'épidémie peut reprendre rapidement par la circulation active des variants, dont le variant Delta.

Pour sensibiliser les populations non vaccinées, l'ARS Bretagne déploie sur toute la période estivale une campagne de communication à destination des plus jeunes, ayant accès depuis peu à la vaccination.

L'ARS Bretagne appelle les populations à la vigilance : pour mieux se retrouver et en profiter sur la durée, maintenons nos efforts, restons prudents et VACCINONS-NOUS !

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne



**POUR CONTINUER À EN PROFITER,
VACCINONS-NOUS !**

Retrouvez la liste des centres de vaccination sur www.sante.fr
Vaccination possible par un **médecin, un pharmacien, un infirmier...**

www.ars.bretagne.sante.fr

Zoom sur la couverture vaccinale en Bretagne

Au 02/07, 56 % de la population est aujourd'hui couverte par une vaccination (50,7 % pour la France). Ce taux de couverture vaccinale place la Bretagne au 1^{er} rang des régions de France.

Au 30/06 :

- **3 000 497** vaccinations ont été effectuées **en Bretagne** dont **1 895 110 primo-injections**.
- 91 % des plus de 75 ans ont reçu une injection.
- 35 % des Bretons ont une vaccination complète.
- 40 162 vaccinations ont été réalisées chez les 12-17 ans, soit 15,8% de couverture vaccinale. 1 nouveau vacciné sur 5 est un adolescent.

La vaccination, c'est désormais possible sans RDV !

Afin de faciliter l'accès à la vaccination, plusieurs centres proposent désormais la vaccination sans rendez-vous en Bretagne.

Avec ou sans rendez-vous, les conditions de vaccination sont les mêmes :

- La vaccination est ouverte à tous, dès l'âge de 12 ans
- Vaccin : Pfizer
- Se munir de sa pièce d'identité, de sa carte vitale (ou d'une attestation de droits)
- Pour les 12 à 15 ans, accompagnement d'un adulte de préférence un de leurs parents, munis de l'attestation parentale signée, disponible sur <https://solidarites-sante.gouv.fr>
- Pour les adolescents de 16 à 17 ans, possibilité de venir seuls munis de l'attestation parentale signée

Une vaccination compatible avec les départs en vacances

Il est encore possible de disposer des 2 injections pour les vaccins à ARN messager (Pfizer et Moderna) avant le départ en vacances. En effet, désormais le délai entre deux doses s'étend de 21 à 49 jours !

→ Retrouvez la liste des centres sur

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/covid-19-la-vaccination-cest-desormais-possible-sans-rendez-vous>



Le pass sanitaire devient européen

Pour voyager librement et en toute sécurité cet été au sein de l'Union européenne, le pass sanitaire devient européen. A compter du 1^{er} juillet, le QR Code présent sur le pass sanitaire français pourra être lu partout en Europe, directement dans l'application TousAntiCovid et sa fonction « Carnet ». Objectif : faciliter la vérification et l'acceptation de certificats interopérables de vaccination, de test et de rétablissement dans tous les Etats membres de l'Union européenne.

Le pass sanitaire européen permet de :

- garantir la meilleure sécurité sanitaire possible
- permettre les déplacements valables dans tous les pays de l'Union européenne sans exception, ainsi qu'au Liechtenstein, en Suisse, en Islande, en Norvège, à Monaco et à Andorre
- faciliter les nécessaires contrôles aux frontières
- respecter les conditions d'accueil du pays dans lequel on voyage

et ce tant pour les ressortissants européens et les membres de leur famille que pour les ressortissants de pays tiers détenteurs de certificats validés au niveau européen.

Les règles du pass sanitaire européen sont applicables pour les Outre-mer.

**À partir
du 1^{er} juillet,
le pass sanitaire
européen entre en
vigueur**



Voyagez en toute sécurité cet été au sein de l'Union européenne ainsi qu'au Liechtenstein, en Suisse, en Islande, en Norvège, à Monaco et en Andorre !



Foire aux questions

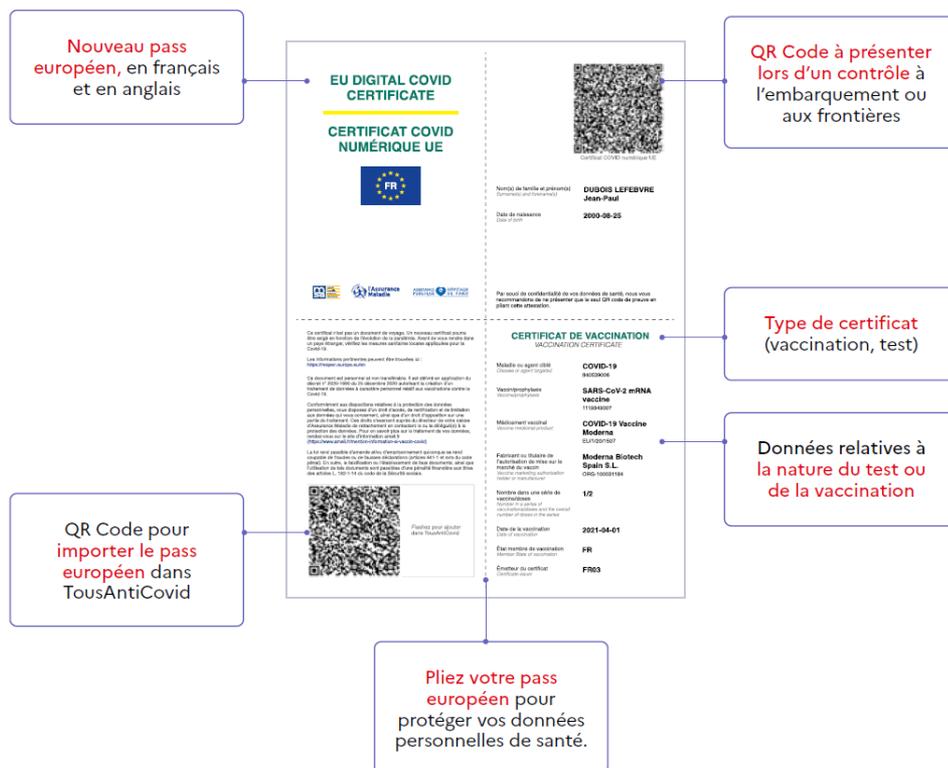
Quand mon pass devient-il européen ?

Le certificat COVID numérique de l'UE entre en application au sein de tous les États membres à compter du **1^{er} juillet 2021**, avec une période de transition de six semaines.

Si un État membre n'est pas encore prêt à délivrer le nouveau certificat à ses citoyens, d'autres formats pourront encore être utilisés dans le cadre du contrôle sanitaire aux frontières et devront être acceptés dans les autres États membres jusqu'au 12 août 2021 (par exemple, un certificat de vaccination au format papier). Mais tous les pays reconnaîtront désormais le certificat COVID numérique de l'UE, décliné en France.

Comment récupérer mon QR code au format européen ?

Depuis le 25 juin, le Gouvernement met à disposition les certificats de vaccination et de test au format européen.



Tous les vaccins contre la Covid-19 utilisés en France sont reconnus dans les États membres de l'Union européenne, soit au 29 juin :

- Pfizer-BioNTech
- Moderna
- AstraZeneca
- Johnson & Johnson/Janssen

- **Vous êtes déjà en possession d'un certificat de vaccination ou d'un certificat de test négatif ou positif de moins de 3 mois ?** Il vous suffira de vous connecter sur la plateforme <https://attestation-vaccin.ameli.fr/> (pour les preuves de vaccination) ou <https://sidep.gouv.fr/> (pour les preuves de test) avec vos identifiants FranceConnect pour récupérer l'attestation au format européen. Un test positif est valable comme preuve de rétablissement pendant 6 mois maximum en France, mais cela peut varier en fonction des pays de destination.
- **Si vous avez déjà téléchargé votre QR Code dans l'application TousAntiCovid Carnet**, vous n'avez rien à faire : le QR Code sera mis à jour automatiquement au format européen à partir du 1^{er} juillet.
- **Concernant les tests antigéniques**, pour les pays européens qui les acceptent, il faudra qu'ils soient réalisés par un fabricant parmi une liste autorisée (et mise à jour) par l'UE. Le nom du fabricant du test antigénique sera désormais intégré par le professionnel de santé au moment de la saisie des résultats dans le portail SI-DEP afin qu'il soit valide lors de vos déplacements en Europe.

Si je pars en voyage cet été, comment cela se passe ?



1

Je vérifie la réglementation en vigueur depuis la France concernant le pays de destination ainsi que la réglementation dans ce pays sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>



2

J'imprime mon certificat ou je l'importe dans mon application TousAntiCovid.



3

Si je voyage avec mes enfants, je m'assure avoir pris toutes les mesures nécessaires pour leur voyage en vérifiant la fiche de mon pays de destination sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>



4

À l'embarquement, **mon QR Code sera scanné** par les autorités compétentes.

Et pour le retour en France métropolitaine après mon voyage ?



1

Pour entrer sur le territoire français, il faut présenter différents types de preuves en fonction du pays de provenance (test RT-PCR ou antigénique et/ou preuve d'un cycle vaccinal complet) :

Toutes les règles sanitaires pour entrer en France métropolitaine sont disponibles sur :

<http://www.interieur.gouv.fr/content/download/128462/1024902/file/deplacement-internationaux-depuis-et-vers-la-france.pdf>



Le schéma vaccinal complet est ainsi défini :

Situation du patient	Déclenchement de la validité du pass sanitaire
Vaccin à 1 injection (Johnson & Johnson)	A partir d'un délai de 4 semaines après l'injection.
Vaccins à 2 injections (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) sauf en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none">• Injection unique pour les personnes ayant déjà eu la Covid-19.	A partir d'un délai de 2 semaines après la 2 ^e injection. A partir d'un délai de 2 semaines après l'injection.



2

Je vérifie la couleur du pays de provenance sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>



3

En fonction de la couleur du pays de provenance, **d'autres mesures sont en place** (quarantaine, motif impérieux, etc.).

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. **Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19** (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus »).

Réseaux sociaux ARS Bretagne



Agence régionale de sante Bretagne



@arsbretagne



@ARSBretagne

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

Réseaux sociaux préfecture Bretagne



@prefetbretagne



@bretagnegouv

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr

Réseaux sociaux Académie de Rennes



@acrennes



@acrennes

ANNEXES

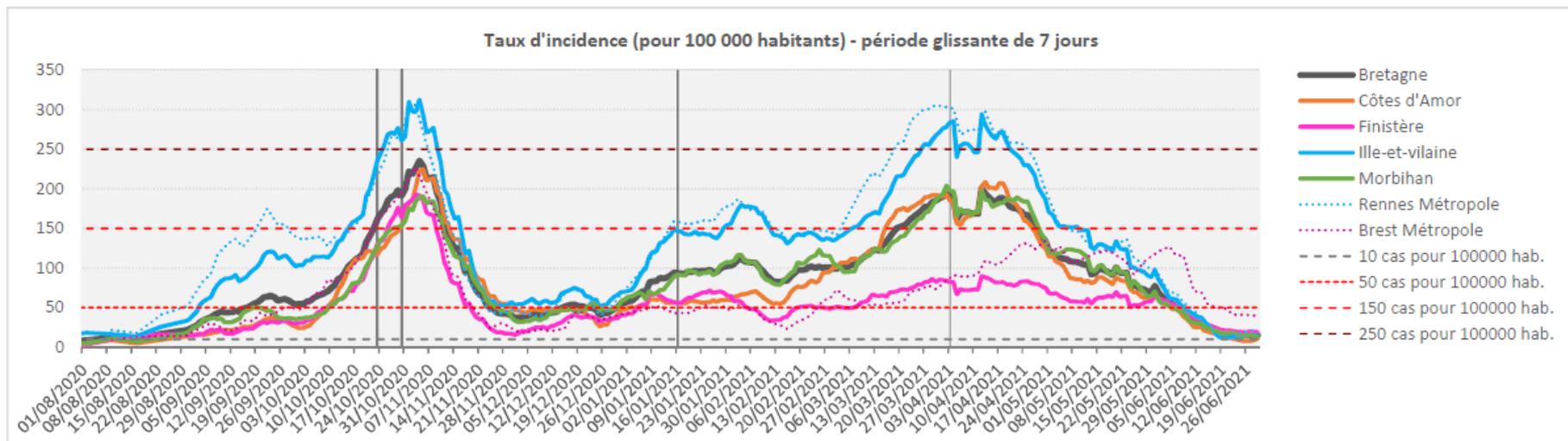
Taux d'incidence par territoire (sur 7 jours, pour 100 000 habitants)

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France
	Du (inclus)	Au (inclus)						
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 02/06/2021	mar 08/06/2021	38,90	49,10	50,80	44,10	46,70	56,80
	mer 09/06/2021	mar 15/06/2021	19,60	28,60	27,10	23,70	25,40	31,80
	mer 16/06/2021	mar 22/06/2021	10,70	20,00	13,00	17,70	15,60	21,00
	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	9,90	18,97	15,53	13,10	14,91	19,27

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP

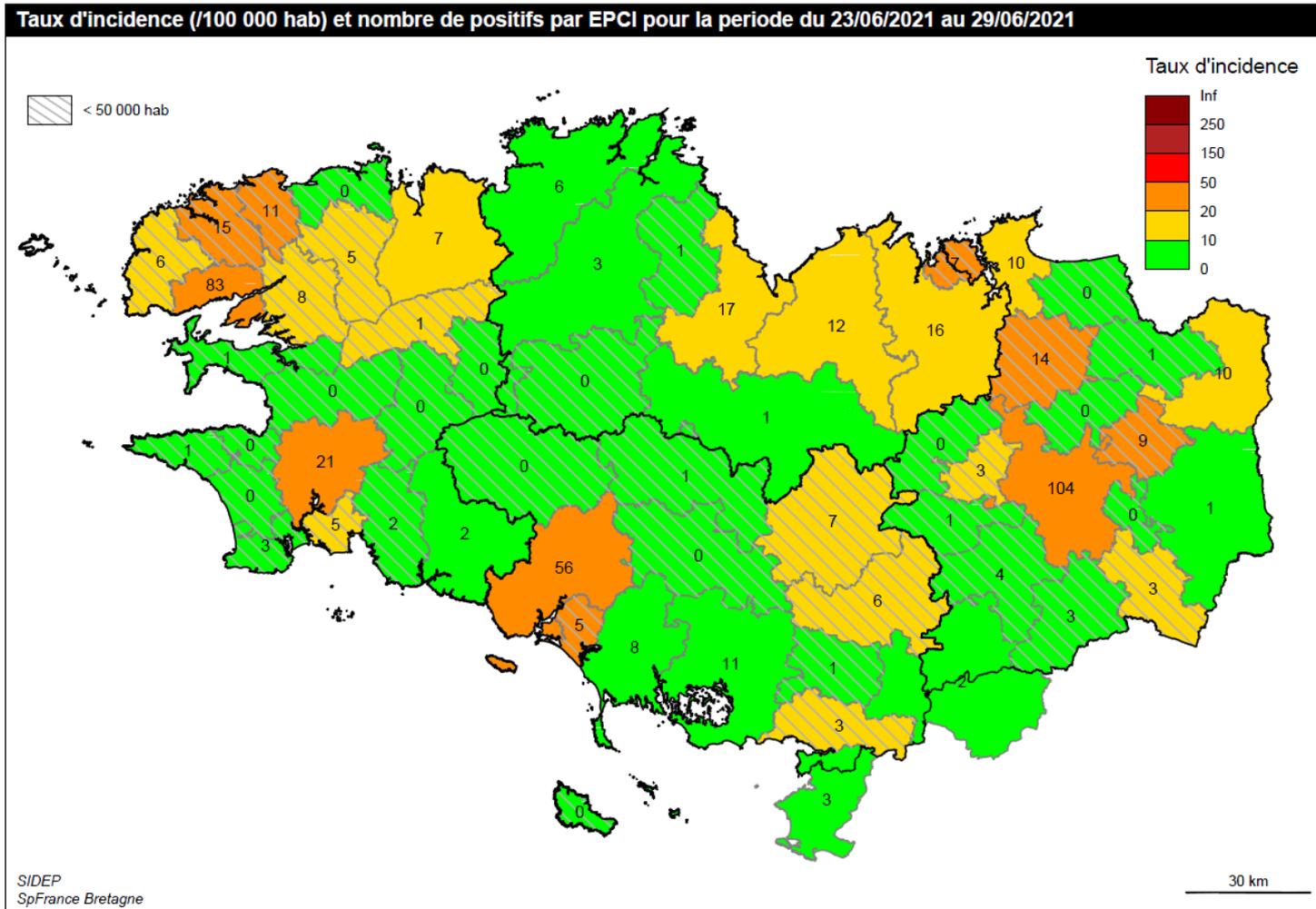
Indicateur	Période d'analyse		Rennes Métropole	Brest Métropole
	Du (inclus)	Au (inclus)		
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 02/06/2021	mar 08/06/2021	56,30	115,70
	mer 09/06/2021	mar 15/06/2021	30,00	53,80
	mer 16/06/2021	mar 22/06/2021	15,30	41,10
	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	22,80	39,50

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)



Nombre de cas positifs par EPCI

A noter : sur zones géographiques à faible population en terme de dénominateur, cet indicateur présente une variabilité très rapide. En effet, 10 cas seulement peuvent faire évoluer rapidement et de manière importante les taux d'incidence. **Ces données sont donc à interpréter avec beaucoup de vigilance**, mais elles traduisent néanmoins que le virus circule sur l'ensemble des territoires.



La carte représente par une échelle de couleurs les incidences calculées au niveau de chaque EPCI ; le nombre donné dans chaque EPCI représente le nombre de cas sur une période de 7 jours.

→ Les données détaillées se trouvent en annexe

Suivi épidémiologique – détail par EPCI*

*Données au 2 juillet 2021

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité	
	Du (inclus)	au (inclus)				
243500139	Rennes Métropole	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	456 660	22,80	0,90
242900314	Brest Métropole	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	209 151	39,50	1,40
200042174	CA Lorient Agglomération	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	204 582	27,50	1,40
200067932	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	169 405	6,70	0,30
200069409	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	151 067	11,00	0,60
200068120	CA Quimper Bretagne Occidentale	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	99 923	21,30	1,10
200065928	CA Lannion-Trégor Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	99 170	6,40	0,40
200068989	CA Dinan Agglomération	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	96 654	16,40	1,00
200043123	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	87 235	9,20	0,50
243500782	CA du Pays de Saint Malo Agglomération	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	84 701	11,80	0,80
200039022	CA Vitré Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	82 350	1,20	0,10
244400610	CA de la Presqu île de Guérande Atlantique (CAP ATLANTIQUE)	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	76 152	4,30	0,20
200067981	CA Guingamp-Paimpol Agglomération de l Armor à l Argoat	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	73 234	4,40	0,30
200069391	CA Lamballe Terre et Mer	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	67 052	17,40	0,90
243500741	CA Redon Agglomération	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	67 585	3,10	0,20
242900835	CA Morlaix Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	63 958	11,10	0,60
200072452	CA Fougères Agglomération	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	56 775	17,60	1,00
242900694	CA Quimperlé Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	55 433	3,80	0,30
200067460	CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	51 063	2,30	0,10
242900769	CA Concarneau Cornouaille Agglomération	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	49 896	4,20	0,20
242900801	CC du Pays de Landerneau-Daoulas	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	48 262	16,80	0,70
242900074	CC du Pays d Iroise	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	48 099	12,00	0,60
245614433	CC Pontivy Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	46 373	2,30	0,10
200043990	CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	44 554	9,00	0,60
200067221	CC Centre Morbihan Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	43 013	0,10	0,00
200066777	CC Ploërmel Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	42 351	17,50	1,50
242900553	CC du Pays des Abers	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	40 916	37,70	1,50
200066785	CC de l Oust à Brocéliande	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	39 214	14,50	1,10
242900702	CC du Pays Bigouden Sud	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	37 232	8,20	0,50
243500667	CC Val d Ille-Aubigné	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	37 051	0,00	0,00
243500733	CC Bretagne Romantique	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	35 924	39,00	2,50
242900751	CC du Pays de Landivisiau	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	32 964	15,40	0,90

EPCI	Période d'analyse		Population 2017	Taux d'incidence	Taux de positivité		
	Du (inclus)	au (inclus)					
200070662	CC Bretagne Porte de Loire Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	32 729	9,20	0,50	*
200067072	CC Haut-Léon Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	31 515	0,20	0,00	*
200069086	CC Leff Armor Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	31 122	3,50	0,30	*
243500725	CC Côte d Emeraude	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	31 303	22,40	1,40	*
242900660	CC du Pays Fouesnantais	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	27 657	18,20	0,90	*
242900793	CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	27 394	40,30	1,80	*
200027027	CC Arc Sud Bretagne	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	27 591	11,00	0,70	*
200038990	CC de Saint-Méen Montauban	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	26 938	0,00	0,00	*
243500634	CC de La Roche aux Fées	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	26 898	11,20	1,00	*
243500659	CC Pays de Châteaugiron Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	26 611	0,00	0,00	*
243500774	CC Liffré-Cormier Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	26 373	34,10	1,80	*
243500550	CC Montfort Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	26 069	11,50	0,60	*
245614417	CC Roi Morvan Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	24 837	0,20	0,00	*
200070670	CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	24 010	0,00	0,00	*
245614383	CC Questembert Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	23 590	4,40	0,20	*
200067247	CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	22 887	0,20	0,00	*
200066868	CC Presqu île de Crozon-Aulne maritime	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	22 779	4,60	0,30	*
200070688	CC Couesnon Marches de Bretagne	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	22 488	4,40	0,30	*
242200715	CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	18 370	0,30	0,00	*
243500618	CC de Brocéliande	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	18 713	5,30	0,40	*
242900645	CC Douarnenez Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	18 092	0,20	0,00	*
242900710	CC du Haut Pays Bigouden	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	18 018	0,20	0,00	*
245600440	CC de Blavet Bellevue Océan	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	18 060	27,80	1,80	*
242900744	CC Póher Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	15 420	0,20	0,00	*
242900629	CC Cap Sizun - Pointe du Raz	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	15 350	6,60	0,50	*
242900561	CC de Haute Cornouaille	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	14 863	0,20	0,00	*
200067197	CC Monts d Arrée Communauté	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	7 719	13,10	0,90	*
245600465	CC de Belle Ile en Mer	mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	5 460	0,20	0,00	*

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEP (résultats de prélèvements des patients bretons, tous laboratoires confondus)

*A une échelle inférieure à 50 000 habitants, les indicateurs sont considérées instables.

Taux d'incidence (pour 100 000 habitants) : nombre de nouveaux cas postifs au COVID-19 survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre d'habitants.

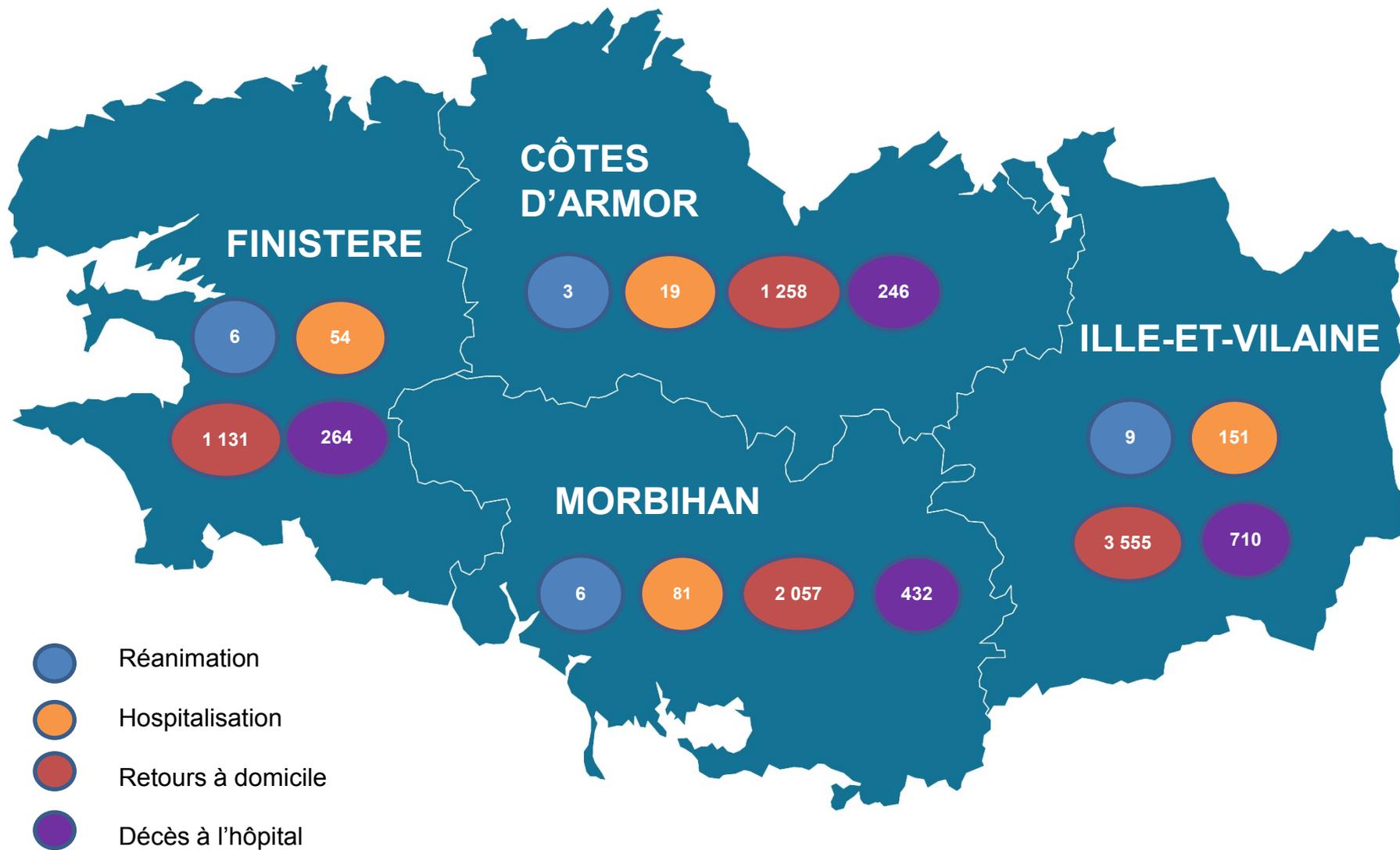
Cellule sur fond jaune : taux d'incidence supérieur à 10 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond orange clair : taux d'incidence supérieur à 50 cas pour 100 000 habitants

Cellule sur fond orange foncé : taux d'incidence supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants / Cellule sur fond rouge : taux d'incidence supérieur à 250 cas pour 100 000 habitants

Taux de positivité (%) : nombre de cas positifs au COVID-19, survenus sur une période de 7 jours, rapporté au nombre de personnes testées sur une période de 7 jours.

Cellule sur fond jaune : taux de positivité supérieur à 5% / cellule sur fond orange clair : taux de positivité supérieur à 10%.

Nombre de patients COVID+ dans les établissements sanitaires



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans les Côtes d'Armor

Tests RT-PCR						Tests antigéniques				
Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs		Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs	
Cumulé depuis le 04/05/2020						55 981				
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)										
mer 09/06/2021	mar 15/06/2021		10 810	14,6	122	1,1%	959		10	1,0%
mer 16/06/2021	mar 22/06/2021		9 927 ↓	-8,2%	15,2	0,7%	932 →	-2,8%	6	0,6%
mer 23/06/2021	mar 29/06/2021		7 811 ↓	-21,3%	11,6	0,8%	1 445 ↑	55,0%	4	0,3%

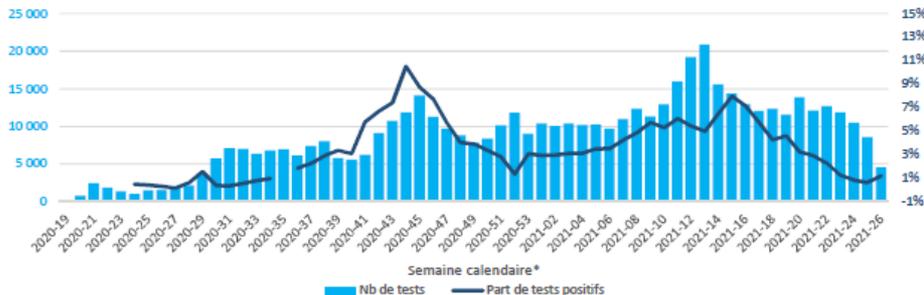
↑ Evolution supérieure à 5%

→ Evolution comprise entre -5% et 5%

↓ Evolution inférieure à -5%

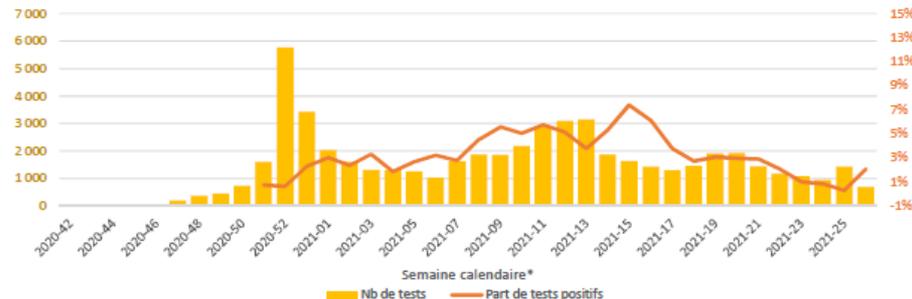
⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Tests RT-PCR (Côtes d'Armor)



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive

Tests antigéniques (Côtes d'Armor)



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Finistère

Tests RT-PCR						Tests antigéniques			
Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs		Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs
Cumulé depuis le 04/05/2020						816 605			
17 733						4 007			
16 680 ↓						3 504 ↓			
15 778 ↓						5 226 ↑			
14,7						69			
12,5						64			
12,9						74			
1,7%						1,7%			
1,2%						1,8%			
1,1%						1,4%			

Cumulé depuis le 04/05/2020

Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)

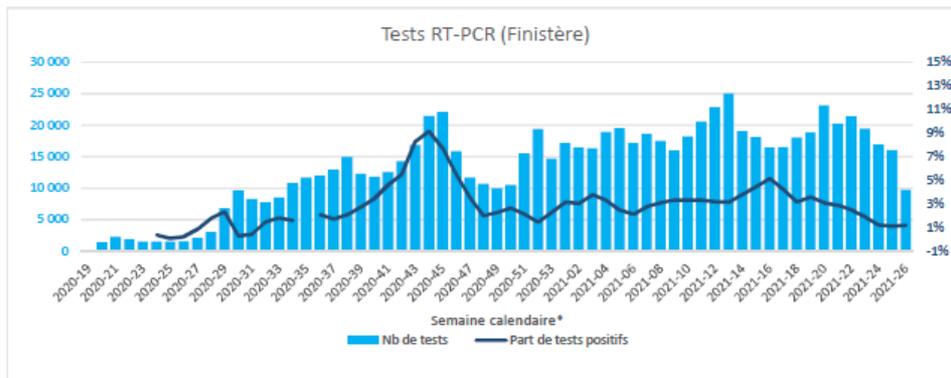
mer 09/06/2021	mar 15/06/2021	17 733		14,7	297	1,7%	4 007		69	1,7%	
mer 16/06/2021	mar 22/06/2021	16 680	↓	-5,9%	12,5	1,2%	3 504	↓	-12,6%	64	1,8%
mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	15 778	↓	-5,4%	12,9	1,1%	5 226	↑	49,1%	74	1,4%

↑ Evolution supérieure à 5%

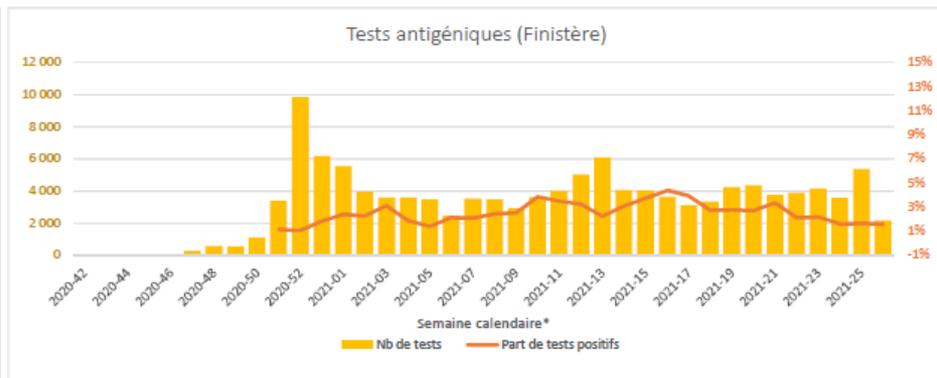
↔ Evolution comprise entre -5% et 5%

↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés en Ile-et-Vilaine

Tests RT-PCR						Tests antigéniques			
Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs		Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs
Cumulé depuis le 04/05/2020						1 182 592			
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)						170 124			
mer 09/06/2021	mar 15/06/2021		21 467	9,9	313	1,5%	6 348	54	0,9%
mer 16/06/2021	mar 22/06/2021		20 949 ↗	-2,4%	11,5	164	0,8%	2 772 ↓	-56,3%
mer 23/06/2021	mar 29/06/2021		18 144 ↓	-13,4%	9,7	175	1,0%	3 290 ↑	18,7%

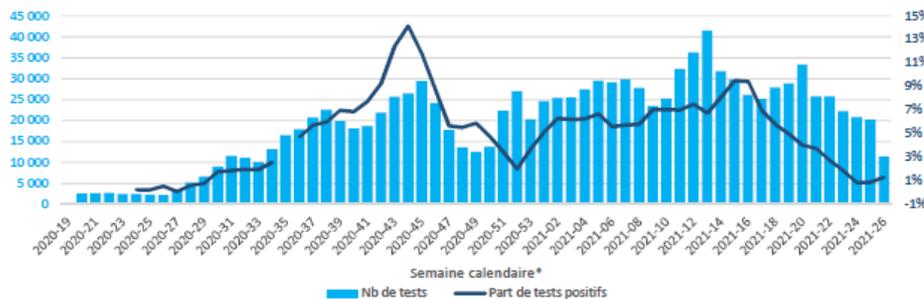
↑ Evolution supérieure à 5%

↔ Evolution comprise entre -5% et 5%

↓ Evolution inférieure à -5%

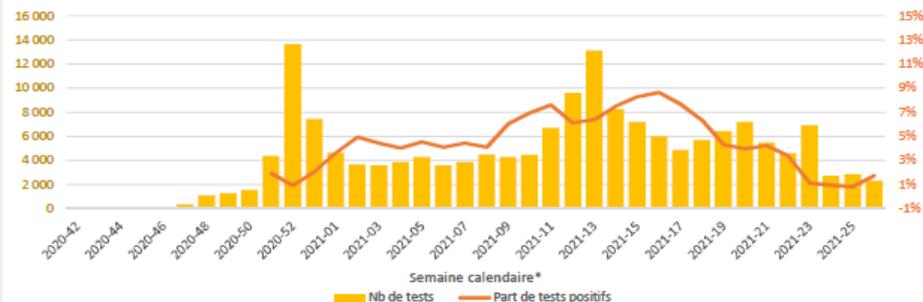
⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Tests RT-PCR (Ile-et-Vilaine)



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive

Tests antigéniques (Ile-et-Vilaine)



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le Morbihan

	Tests RT-PCR				Tests antigéniques					
	Nombre de tests	Evo (%)	Délai moyen (heures) ⁽¹⁾	Nombre de tests positifs	% positifs	Nombre de tests	Evo (%)	Nombre de tests positifs	% positifs	
Cumulé depuis le 04/05/2020	625 306					110 113				
Détail sur les 3 dernières semaines glissantes (à partir de j-3)										
mer 09/06/2021	mar 15/06/2021	11 165		10,2	194	1,7%	2 288		23	1,0%
mer 16/06/2021	mar 22/06/2021	10 042	↓ -10,1%	9,8	144	1,4%	2 219	⇒ -3,0%	17	0,8%
mer 23/06/2021	mar 29/06/2021	9 890	⇒ -1,5%	9,6	101	1,0%	2 713	↑ 22,3%	18	0,7%

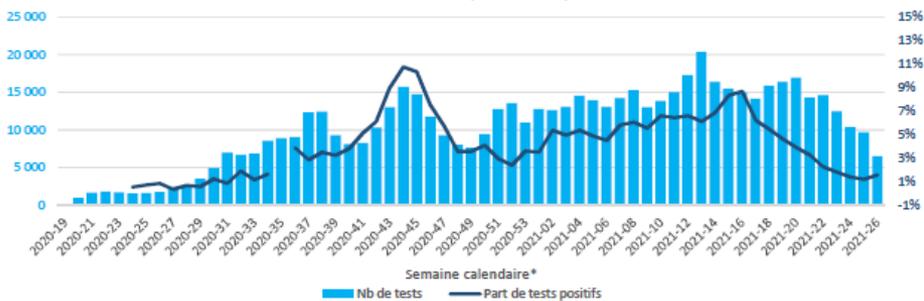
↑ Evolution supérieure à 5%

⇒ Evolution comprise entre -5% et 5%

↓ Evolution inférieure à -5%

⁽¹⁾ sont pris en compte les tests PCR pour lesquels le délai entre le prélèvement et le rendu des résultats (1ère et seconde analyse) est inférieur à 4 semaines.

Tests RT-PCR (Morbihan)



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive

Tests antigéniques (Morbihan)



* L'activité réalisée sur la dernière semaine calendaire n'est pas exhaustive